



Des interprètes en cabine assistent à la 50e session du Conseil des droits de l'homme. (GENÈVE, 13 JUIN 2022/JEAN MARC FERRE/UN PHOTO)

«Le problème de l'outil commercial, c'est la confidentialité»

MULTILINGUISME

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE FRAMMERY

Rima al-Chikh est la directrice de la division de la gestion des conférences de l'ONU à Genève, environ 600 personnes dont les interprètes et traducteurs – le centre de Genève est le deuxième plus grand après New York. L'ONU comptant 193 pays membres, et six langues officielles – le français, l'anglais, l'espagnol, le russe, le chinois et l'arabe, on ne s'étonnera pas qu'elle soit le plus grand employeur du monde de spécialistes linguistiques.

Six langues officielles, cela représente théoriquement 15 combinaisons possibles d'interprétariat ou de traduction, c'est ce que vous vivez au quotidien? Le mandat essentiel de tous les services de conférences, dans tous les lieux d'affectation onusiens, c'est en effet de travailler avec les six langues. Mais à Genève existent des instances où elles ne sont pas toutes mandatées, comme dans certains des organes de traités relatifs aux droits de l'homme, où on utilise entre trois et cinq langues de travail. Il y a plus de flexibilité.

Ne serait-il pas logique de diminuer ce nombre de langues pour des raisons d'efficacité? C'est plutôt l'inverse, ainsi nous avons reçu des requêtes pour introduire le portugais comme langue officielle. Le secrétariat a été sollicité pour estimer les coûts et ils sont astronomiques parce qu'ils incluent des changements de structures, en plus des coûts associés à l'organisation des concours et au recrutement. L'idée n'a pas fait son chemin, mais la demande revient régulièrement. La décision ne peut être prise que par les Etats membres.

Les outils d'aide à la traduction pourraient aussi rendre le système plus simple et moins cher... Quand je suis arrivée à New York fin 2004, on commençait à utiliser le système Trados, qui utilisait des «mémoires de traduction», des unités de mots réemployables. Si le même bloc à un pourcentage divers, 100%, 80%, 60%, revient dans un autre texte, la machine le reconnaît et fournira exactement le même résultat. La limite, c'est qu'il fallait constituer soi-même ces mémoires de traduction et c'est une énorme tâche, parce que nos quatre lieux d'affectation produisent 240 000 000 de mots par an, soit à peu près 750 000 pages, si ce n'est plus... Aujourd'hui, nous avons eLuna, un outil maison adapté à des textes confidentiels. Au début, c'était de la mémoire de traduction analogue, maintenant il utilise le neuronal, avec des éléments de



RIMA AL-CHIKH

Tant de gens pensent que les plateformes d'IA peuvent faire le travail. Eh bien, non! Elles peuvent faire un travail qui doit être, à un moment donné, vérifié

traduction automatique. L'outil fonctionne très bien, il est en circuit fermé – on ne va pas retrouver nos textes dans une autre intelligence artificielle. Les règles sont très strictes, tant qu'un document n'a pas été publié sur notre dépôt de documentation, il est toujours considéré comme interne et ne peut pas être partagé. Mais les Etats membres peuvent le consulter.

DeepL, ChatGPT, Gemini – les traducteurs et interprètes sont-ils encore indispensables, alors qu'il y a toutes ces nouvelles possibilités? De plus en plus s'installe l'idée qu'une machine peut faire le «déblayage» et que le traducteur viendra ensuite pour vérifier, pour réviser, ce qu'on appelle la post-édition. Aux Nations unies, on n'en est pas encore à ce stade, en raison de notre situation financière et aussi parce que cela nécessite une refonte complète de la manière dont on recrute et on travaille.

Le problème de l'outil commercial, c'est la confidentialité, l'universalité. Une société privée n'aurait peut-être pas ces problèmes, mais nous les avons parce que les Etats membres viennent d'horizons différents, avec leurs problèmes, leurs priorités politiques, stratégiques, mais aussi leur situation sur la scène internationale, les moyens dont ils disposent... L'organisation a quand même la mission d'assurer le même niveau de services à tous les Etats membres.

Or pour le moment, par exemple, les Nations unies n'ont pas reçu de mandat pour organiser des réunions hybrides et des réunions virtuelles, en raison de

considérations liées à l'accès, à la confidentialité et aux normes de travail pour les interprètes, même si on a dû y recourir pendant la crise du covid. Les Etats membres préfèrent que les réunions aient lieu en présentiel. Les Nations unies possèdent pourtant leur propre outil de vidéoconférence qu'on utilise uniquement dans certains cas urgents – mais notre outil maison ne fonctionne qu'avec une seule langue, qu'on doit choisir avant la connexion. On ne peut pas se connecter dans six langues à la fois.

Il y a pourtant un appel à recourir toujours plus à la technologie... Les Etats membres sont toujours plus demandeurs de solutions technologiques avancées. Le secrétariat se tient prêt à répondre à ces attentes, sous réserve qu'un mandat clair soit défini et que les moyens nécessaires soient mis à disposition pour garantir la mise en œuvre efficace des projets envisagés. Tous les nouveaux outils d'IA, bien que porteurs d'opportunités, s'accompagnent de coûts considérables, souvent hors de portée de notre cadre budgétaire. Est-ce qu'on peut connecter ChatGPT ou d'autres plateformes d'IA à notre système, et traduire un projet de résolution qui soit dans le domaine public tout de suite, même sous format brouillon? Ces points soulèvent des questions stratégiques importantes. C'est aux Etats membres de décider des orientations que nous devons suivre dans ce domaine. Notre rôle est de les accompagner dans cette réflexion et de nous tenir prêts à agir dans les limites du mandat qui nous sera confié.

Qu'envisagez-vous comme évolution d'ici dix ans? Les traducteurs et les interprètes sont parfaitement conscients que les avancées technologiques vont transformer leur participation dans les services de conférences. Leur rôle va évoluer progressivement vers la vérification et la validation de contenus générés automatiquement, mettant en lumière la valeur ajoutée de leur expertise linguistique. Tant de gens pensent que les plateformes d'IA peuvent faire le travail. Eh bien, non, elles ne peuvent pas faire le travail! Elles peuvent faire un travail qui doit être, à un moment donné, vérifié. ■

Retrouvez sur notre site web l'interview complète de Rima al-Chikh

Faut-il une langue commune pour se comprendre?

MULTILINGUISME

JAMES COSTA
PROFESSEUR EN SOCIOLINGUISTIQUE
À L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

Faut-il une langue commune pour se comprendre? La réponse semble aujourd'hui si évidente qu'il est probable que les lecteurs du *Temps* se demandent déjà s'il vaut la peine de continuer la lecture de cet article. Et pourtant, si la notion de langue commune pose problème, c'est surtout qu'il faudrait se mettre d'accord sur ce qu'on entend par «se comprendre». C'est là que ça devient compliqué.

Le Moyen Age avait une réponse simple: le latin servait à ça. Pour les lettrés au moins. Les autres se débrouillaient avec une intercompréhension relativement aisée entre langues proches – on allait de Valence à Naples en parlant une langue qu'on adaptait peu à peu, en fonction des variantes de ce qu'on appellerait aujourd'hui du catalan, de l'occitan, de l'italien. L'époque moderne, ayant perdu peu à peu le latin à partir du XVIIe siècle, se pose nécessairement la question autrement. Et elle se pose la question de ce que se comprendre veut dire.

La Modernité, à partir des XVIIe et XVIIIe siècles, associe la compréhension à la transparence et à la neutralité. Elle valorise une communication rationnelle, sans émotions, sans ancrage visible. C'est ce qui motive la standardisation des langues, la montée du langage mathématique ou encore la quête de langues dites universelles. Ces processus ont en commun une question: comment dire la rationalité, seule garantie d'universalité, et, pour les Modernes fondement de la compréhension mutuelle? De cette époque nous vient l'idée de «parler sans accent», qui est bien sûr la naturalisation d'un accent particulier (en français celui de la bourgeoisie du nord de la France), mais qui peut

ainsi se poser comme «la» langue, celle qui ne porte en elle aucune trace de l'origine (géographique, sociale) de la personne qui parle.

Mais ce qui va nous intéresser ici, ce sont les projets de langues universelles, qu'il faut insérer dans une généalogie qui nous ramène à la guerre de Trente

Ans (1618-1648). Centrée autour des conflits entre pouvoirs protestants et catholiques, elle accouchera de l'Europe moderne, notamment du système actuel des Etats-nations. Elle tue entre cinq et huit millions de civils, et dans le territoire de l'Allemagne actuelle, certains villages ont perdu jusqu'à 70% de leur population. Mais c'est à elle qu'on doit nos débats sur les langues universelles.

Une première question qui se pose est celle-ci: comment puis-je savoir qu'autrui ne me ment pas? Qu'est-ce qui est vrai, qu'on soit catholique ou protes-

tant? La réponse: ce qui relève du domaine de la nature – ce qui va entraîner le développement de ce qu'on nomme aujourd'hui la science. Mais comment dire le vrai avec cet instrument aussi politiquement suspect que la langue? C'est là que certains, de Descartes en France à John Wilkins ou George Dalgarno en Angleterre, vont chercher tout au long du XVIIe siècle, à inventer des langues qui disent le monde de manière transparente, et apolitique. Ces langues n'ont jamais vraiment fonctionné, mais elles nous disent quelque chose sur le fantasme de la langue parfaitement transparente, reposant sur des catégories universelles, et qui garantirait une communication apolitique.

Une seconde question, celle du multilinguisme, est posée dans les années 1650 par Ferdinand III, empereur du Saint-Empire, à un jésuite nommé Athanase Kircher (1602-1660). La question était: «Est-il possible de produire une langue universelle, par le biais de laquelle n'importe qui pourrait correspondre avec tous les peuples du monde?» Kircher invente ce qu'on pourrait appeler les premiers traducteurs automatiques, un système de dictionnaires plurilingues avec le latin au centre, et d'autre part une «arche stéganographique», un coffre à 24 compartiments contenant 144 bâtonnets qui servaient à coder et décoder rapidement des messages plurilingues. Mais ces dispositifs sont lourds, chers, peu pratiques, et tombent rapidement dans l'oubli.

Malgré leurs échecs, ces deux lignées de langues universelles continuent à se développer tout au long des siècles suivants: on retrouve le fantasme de la catégorie universelle sous la plume de Jean Delormel en 1794, en pleine Révolution: il s'agissait alors d'apporter la paix et la Révolution au monde entier. Mais au XIXe siècle, c'est pour résoudre la question de la communication au-delà des différences linguistiques que des langues universelles sont inventées, dont le volapük, créé en Allemagne en 1879, et surtout, l'esperanto, créé en 1887 par Ludwik Lejzer Zamenhof, un médecin juif de Białystok, dans l'actuelle Pologne.

L'esperanto est sans doute la langue artificielle qui a eu le plus de succès, notamment dans les mouvements ouvriers au XXe siècle. Elle est aujourd'hui parlée par environ 1 million de locuteurs, mais le rôle de langue universelle est de plus en plus occupé par l'anglais. Mais cette histoire dit autre chose. Ces projets, parfois utopiques, parfois techniques, témoignent d'un même rêve: qu'une langue unique suffise à tout régler. Mais se comprendre n'est pas (que) une question de langue commune: c'est une question d'attention, de négociation, de temps partagé. Autrement dit, ça prend du temps, et du temps ensemble. C'est peut-être là-dessus que devraient se focaliser les politiques. ■